

**VILLE DE GERBEROY**  
**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal**  
**du 25 septembre 2009**

L'an deux mil neuf, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Cécile Gréboval, Françoise Guineau, Marie-Catherine Portugal, Lise-Marie Lassalle - MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon, Igor Wilkes.

Représenté M. Bruno Blondel donne pouvoir à Mlle Yvette Autricque.  
M. Hervé Blancard donne pouvoir à Mme Lise-Marie Lassalle.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.
- **Point sur le budget 2009** : La section de fonctionnement présente, au 25 septembre 2009, un total de dépenses de 78 844 € (soit 41,5% du budget primitif) et des recettes de 112 189 € (soit 59,1%). La section investissement, quant à elle, indique 38 575 € en dépenses (soit 35% du budget primitif) et 61 218€ en recettes (soit 55% du budget primitif).
- **Réponse de la DDEA sur divers aménagements à Gerberoy** : En réponse à un courrier de la Mairie adressé à la DDEA concernant divers aménagements à Gerberoy, la DDEA porte à la connaissance de la municipalité sa réflexion sur 6 points. Le Conseil Municipal prend note des remarques de la DDEA et envisage les mesures suivantes :
  - Problème de verglas au niveau du virage (face à Monsieur et Madame Héteau). Un rendez-vous sur place et un devis seront demandés auprès de l'Unité Territoriale et Départementale de Songeons.
  - Problème de verglas au niveau de la Halle. Il est proposé d'organiser une réunion avec les gerboréens concernés le samedi 14 novembre.
  - La refonte de la signalisation verticale et horizontale au niveau du carrefour RD 95/930. Une réunion publique du « Comité stationnement » sera également proposée le samedi 14 novembre. Au préalable, le Maire demandera un rendez-vous auprès de Monsieur Demagny de la DDEA.
  - Problème de vitesse excessive dans Gerberoy : étude sur la mise en place de ralentisseurs dans la commune. Le Maire propose de faire, au préalable, des essais avec des ralentisseurs si l'on peut en emprunter auprès d'une municipalité plus importante.
  - La DDEA propose à la municipalité de rédiger un arrêté instaurant le sens unique de circulation. Une réflexion est à mener.
  - La DDEA fait savoir à la municipalité que la publicité par panneaux au niveau du carrefour RD 95/930 est interdite. Le Maire propose l'installation d'un panneau de signalisation de la commune avec l'inscription des commerçants et artisans.
- **Aménagement de la Promenade des Remparts** : Les membres du Conseil Municipal pérennisent la fermeture des Remparts, l'idée étant de restaurer le tour de ville. Le Maire propose d'ôter le panneau « Parking fermé » et d'indiquer « Promenade des Remparts ». Le Conseil Municipal souhaite mettre en place une barrière à l'entrée des remparts (au niveau des containers à verre). L'allée du Jeu de Tamis sera réservée uniquement au stationnement des gerboréens ; une barrière légère sera mise en place et des badges distribués. Suivant la proposition de la CCPV, une table de pique-nique sera installée dans l'allée du Jeu de Tamis et une seconde dans la promenade des remparts (au niveau du banc). Le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'achat de trois bancs (2 au dos des bancs existants sur la Place et 1 au niveau des remparts) et de 8 corbeilles (2 sur le parking, 2 dans les remparts, 2 dans l'allée du Jeu de Tamis, 1 près de la Tour Charlemagne et 1 sur la Place). Les membres du Conseil Municipal acceptent cette acquisition. A la demande d'un membre du Conseil Municipal, la création d'un terrain de pétanque pourrait être envisagée dans l'allée du Jeu de Tamis.

- Travaux prévisionnels 2010 et demandes de subvention auprès du Conseil Général ou de la DGE :**  
 Le devis concernant le renforcement de voirie dans le chemin d'Arundel s'élevant à 23 442 € TTC, les membres du Conseil Municipal décident de demander un second devis avant de solliciter le Conseil Général ou l'Etat pour une aide financière. L'Entreprise Denis a effectué les travaux sur le pignon de l'Ancienne Ecole et doit apporter une solution à l'écoulement des eaux au niveau de la Tour Porte. Des affaissements de terrain ont été constatés au niveau des remparts, des travaux seront à prévoir en 2010. La pose de drains dans l'allée du Jeu de Tamis sera également à étudier.  
 A la demande d'un membre du Conseil Municipal, le propriétaire de la haie qui prolonge la partie sculptée dans la côte de La Chapelle sous Gerberoy sera prochainement contacté afin de l'inviter à harmoniser l'aspect esthétique de ces deux haies.  
 La commune est toujours en attente d'un rendez-vous avec Monsieur Thierry Maugez, Conseiller Général pour évoquer l'entretien du patrimoine.
- Point sur la situation des calvaires de la commune :** Monsieur Pillon rappelle l'étude menée en 1999 par l'Association pour la connaissance et la conservation des calvaires et croix du Beauvaisis, cinq calvaires sont répertoriés sur la commune de Gerberoy (Clos du Chanoine Pillet, cimetière, entre le cimetière et La Chapelle sous Gerberoy, à l'entrée de la rue des vignes et au niveau du chemin du cimetière). Des travaux de réfection, notamment de peinture, seront à envisager.
- Assurance des locaux communaux et demande de devis :** La commune est actuellement assurée chez AXA à Gournay en Bray. A la demande d'un conseiller municipal, deux autres compagnies seront contactées pour fournir des devis.
- Grippe A : point d'information :** Un plan de continuité d'activités est à élaborer dans chaque collectivité. Le Maire a d'ores et déjà donné ses consignes au personnel communal. Une campagne de vaccination, pour les volontaires, sera mise en place à partir du lundi 28 septembre (Grandvilliers pour notre secteur).
- Evolution de la réglementation relative à la ZPPAUP :** La commune de Gerberoy est classée dans une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, approuvée le 29 juin 1996 sous le mandat de Monsieur Louis Vallois, Maire, et Monsieur André Rattez, 1<sup>er</sup> adjoint à cette époque. Cette ZPPAUP a été établie avec le concours de Monsieur Isaac Chiva notamment, et Monsieur Gérard de Trobriand, Madame Eve Raverdy, et Messieurs Yann Galtier et Noël d'Argoeuves. Le Maire rappelle l'importance de cette réglementation qui a permis une protection du patrimoine, avec l'avis de l'architecte des bâtiments de France en cas de demande de travaux (déclaration préalable ou permis de construire). L'évolution des politiques publiques et le Grenelle II de l'environnement pourraient conduire à une modification de la réglementation : l'avis de l'ABF ne serait, dès lors, plus systématique. Le Conseil Municipal s'inquiète unanimement de cette possible évolution et souhaite alerter les parlementaires. Madame le Maire interviendra à cet effet lors de l'Assemblée Générale de l'Union des Maires le 17 octobre à Clermont. Il est également proposé de rédiger une lettre à l'intention des parlementaires.
- Fête de Noël pour les habitants :** Elle aura lieu cette année le samedi 12 décembre. A la demande d'un membre du Conseil Municipal, une animation sera proposée aux enfants.
- Adhésion à l'Association « Parcs et Jardins de Picardie » :** Le Conseil Régional du Tourisme a sollicité le Maire pour présenter Gerberoy lors de la réunion prévue le lundi 16 novembre à Amiens.
- Plantations sur le talus dans le chemin d'Arundel :** Monsieur Verschuere demande à la municipalité l'autorisation de procéder à des plantations sur le talus dans le chemin d'Arundel. Les membres du Conseil Municipal souhaitent que la commune réalise les plantations. Une réunion du « Comité forestier » abordera ce sujet le samedi 10 octobre à 10h30 à laquelle Monsieur Verschuere sera invité.
- Bois de Sapagny :** Pour faciliter l'accès au bois de Sapagny, la Municipalité envisage l'achat d'une bande de 5 mètres de large. Un rendez-vous sera pris prochainement avec le propriétaire.
- Questions diverses :**

- Cartes postales : De nouvelles cartes postales seront éditées pour la saison touristique 2010.
- Office de Tourisme : Il est envisagé que l'Office de Tourisme de la Picardie Verte s'installe à Gerberoy 8 mois au lieu de 6 actuellement. Au 13 août 2009, 13 500 touristes ont été accueillis à l'antenne de Gerberoy.
- Peinture : Une vingtaine d'artistes peintres sur motif seront présents dans les rues de Gerberoy le samedi 24 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 00h40.